

VICTIME D'UN ACCIDENT CAUSÉ PAR UNE AUTRE PERSONNE ?

SPORT



AGRESSION



MORSURE



ACCIDENT



Le coût des soins sera
supporté par l'assurance
du responsable et non par
la collectivité

Déclarez-le
toujours à votre
médecin et à
l'Assurance
Maladie !

3646

Service 0,06 € / min
+ prix appel

"Ensemble, préservons notre système de santé !"